



NEUVIÈME (9^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Le 11 juillet 2015
Best Western Bathurst

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Étaient présents :		
Anne-Marie Paradis	Richard Gallant Mario Pelletier	Gérard Mcken Willy Wilondja
Étaient absents :		
Francine Cyr Alain Martin	Roger Boudreau	Roger Martin
Était également présente : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD, secrétaire		
Était invitée : Yvette Bourque, Réseau d'immigration francophone du Nouveau-Brunswick		

2. — Formation sur les médias sociaux par Forté Communication
Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

3. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-2015/44

Attendu que :

Cette réunion est tenue pour aborder les points qui étaient à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 29-30 mai 2015 et n'ont pu l'être faute de temps,

Il est dûment proposé et appuyé

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts faits depuis la réunion du 29-30 mai 2015, soit

4.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29-30 mai 2015

6.5. Budget provincial au 26 juin 2015

7.4.2. Présentation du Réseau en immigration francophone du N.-B.

et d'ajouter les points suivants :



5.1.1. Intervenant à la cour d'appel du NB sur la question des autobus scolaires unilingues
5.1.2. Poursuite judiciaire entamée par l'AEFNB
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20-21 février 2015

Résolution 2014-2015/45
Il est dûment proposé et appuyé
Que le procès-verbal de la réunion du 20-21 février 2015 soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2015

Résolution 2014-2015/46
Il est dûment proposé et appuyé
Que le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2015 soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2015

Résolution 2014-2015/47
Il est dûment proposé et appuyé
Que le procès-verbal de la réunion du 21 mai 2015 soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29-30 mai 2015

Résolution 2014-2015/48
Il est dûment proposé et appuyé
Que le procès-verbal de la réunion du 29 et 30 mai 2015 soit adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant des procès-verbaux

5.1. Affaires découlant des procès-verbaux

5.1.1. Intervenant à la cour d'appel du NB sur la question des autobus scolaires unilingues

Suite aux recommandations de Me Doucet les CÉD seront les intervenants à la Cour d'appel puisqu'ils sont les fiduciaires. La FCÉNB ne sera donc pas intervenante. Me Doucet fera les demandes pour que les CÉD obtiennent des fonds auprès du PADL, tandis que les CÉD feront des demandes auprès du MÉDPE.

Me Doucet sera le porte-parole auprès des médias des CÉD et de la FCÉNB.

5.1.2. Poursuite judiciaire entamée par l'AEFNB

L'AEFNB souhaite savoir si la FCÉNB sera requérante dans la poursuite qu'elle a entamée pour obtenir les fonds de l'enveloppe égalitaire.

La FCÉNB ne connaît pas la décision des CÉD à être requérants ou non dans les procédures judiciaires entamées par l'AEFNB, ni leur opinion pour que la Fédération soit requérante.

Résolution 2014-2015/49

Il est dûment proposé et appuyé

Qu'une lettre demandant la position des CÉD à ce que la FCÉNB soit requérante dans la poursuite entamée par l'AEFNB, et demandant à connaître la position des CÉD à être requérants dans cette même poursuite soit envoyée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Me Caza fera une présentation lors de la formation offerte aux enseignants au début septembre. On demande que 2 personnes du CA y soit.

5.2. Correspondance découlant des procès-verbaux

5.2.1. Projet du droit de vote à 16 ans de la FJFNB

Les 3 CÉD se sont prononcés en faveur du droit de vote à 16 ans.

Résolution 2014-2015/50

Il est dûment proposé et appuyé

D'envoyer une lettre à la FJFNB disant que la FCÉNB appuie le projet du droit de vote à 16 ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rapports financiers

6.1. ~~Budget de la FCÉNB au 31 mars 2015~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

6.2. ~~Budget provincial au 31 mars 2015~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

6.3. ~~Prévisions budgétaires 2015-2016~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

6.4. ~~Signataires des chèques~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

6.5. Budget provincial au 26 juin 2015

La responsable administrative des CÉD présente l'état du budget au 26 juin 2015 pour l'exercice financier 2015-2016.

Les membres de la FCÉNB ont été informés de la coupure de 1,5% au budget alloué par le MÉDPE pour la concertation et la formation des conseillers d'éducation pour l'exercice financier 2016-2017.

7. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

7.1. GACEF

7.1.1. GACEF

Une présidence de réunion a été embauchée ce qui a permis à la présidence de la FCÉNB de participer aux discussions.

Il n'y a pas de comité directeur c'est le MÉDPE qui mène maintenant les dossiers du GACEF, dont la PALC

Une lettre a été envoyée par la coprésidence au ministre, de la part de la communauté, réitérant que la PALC est la fondation du plan d'éducation provincial de 10 ans, et que les consultations francophones devront être faites en français afin de respecter la dualité.

7.1.2. PALC

Lors de la réunion du GACEF tenue en juin, Sophie Lacroix a fait une présentation, désire connaître le support de la communauté vis-à-vis la PALC. Elle a présenté des projets en cours, lors de ses présentations dans la communauté elle a mentionné que celle-ci est intéressée et engagée avec la PALC. les gens veulent avoir des rapports sur ces projets

Le CA suggère que la PALC ait un plan d'action et un comité de suivi.

Il y aura un forum de la PALC en partenariat avec l'AEFNB, le MÉDPE et la FJFNB.

7.1.3. Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins

2,5 millions des 11 millions de l'enveloppe égalitaire ont été obtenus en 2015-2016. Ce montant est divisé selon les stratégies choisies entre les CÉD, le CRDE, le CODAC NB afin qu'elles puissent continuer.

Les CÉD ont fait un compte-rendu verbal sur l'utilisation des fonds obtenus l'an dernier. Il a été convenu qu'ils partageront ce rapport par écrit.

7.2. Petite enfance

7.2.1. Besoins pédagogiques pour programme de francisation

Les informations obtenues par les CÉD au sujet de la francisation seront mis en banque pour besoins futurs.

7.3. Élection 2016 et Académie des élus 2016

Le budget pour tenir l'Académie des élus est en cours de travail.
Il sera important de créer un comité pour l'Académie des élus.

L'Ontario a produit un guide répondant aux questions sur les responsabilités des conseillers scolaires et la responsable administrative le partagera avec Élections NB.

7.4. Immigration

7.4.1. Journée de réflexion sur l'immigration francophone 2015

Les discussions à la journée de réflexion sur l'immigration francophone ont porté sur l'importance pour le milieu scolaire et municipal de créer des politiques afin que des gens soient mandatés à s'occuper de l'intégration et de l'établissement des immigrants, puisque les réalités régionales font en sorte qu'il n'y a pas d'associations dans toutes les régions parce que les nombres ne le justifient pas.

Les discussions démontrent qu'il serait important que chaque CÉD mette un système en place afin que les jeunes connaissent le succès dans notre système d'éducation puisque leurs vécus dans leur pays d'origine sont différents du système canadien.

Résolution 2014-2015/51

Attendu que

Gérard Mcken n'est pas disponible pour assister aux réunions du RIFNB

Il est dûment proposé et appuyé que

Willy Wilondja soit le représentant de la FCÉNB au RIFNB.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.4.2. Présentation du Réseau en immigration francophone du N.-B.

Le Réseau d'immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) a été mis sur pied en 2008 avec un poste de coordination en immigration, de promotion, et de sensibilisation auprès de la communauté d'accueil. Il s'occupe de la coordination des projets en liens avec les enjeux et défis identifiés par les organismes qui en sont membres. Le RIFNB s'occupe également d'aller rencontrer des gens dans d'autres pays pour qu'ils connaissent le NB et ses attraits. Il a mené une étude il y a 3 ans sur la perception de l'immigration, travaille à développer une stratégie d'approche des employeurs pour favoriser l'embauche de nouveaux arrivants et les informer qu'il est possible d'aller recruter la main-d'œuvre qualifiée dans d'autres pays.

L'immigration est importante pour que nos communautés soient diversifiées et accueillantes, et elle a un impact sur la composition linguistique du pays.

Lorsque les enfants des nouveaux arrivants ne parlent ni français ni anglais, ils peuvent choisir le système d'éducation qu'ils désirent.

Enjeux :

Les nouveaux arrivants sont présents en grand nombre à Fredericton et Saint Henri entre autre. Il faut convaincre le MÉDPE de l'importance de bien intégrer ces enfants. Par exemple les enfants réfugiés vont dans les classes selon leur âge même si le niveau scolaire n'est pas le même; Les parents ne s'impliquent pas dans l'éducation de leurs enfants et ne connaissent pas les attentes que le système éducatif du NB a pour les enfants.

Réflexions :

Les programmes sont axés sur les adultes, les enfants sont oubliés et le système éducatif doit aller chercher sa partie de la péréquation que le fédéral donne en fonction du nombre de personnes qui disent venir au NB lors de leur demande d'immigration.

Savoir ce qui est en place pour aider les parents à accompagner leurs enfants dans leur cheminement scolaire. Il est souligné qu'il y a des travailleurs en intégration dans certaines écoles qui aident les parents à accompagner leurs enfants dans leurs cheminements scolaires.

Il faut travailler avec le MÉDPE afin de savoir si les DSF reçoivent leur juste part des argents reçus pour l'intégration des nouveaux arrivants.

Sans volonté politique le dossier Immigration n'avance pas.

Il est encore important de vulgariser l'importance de l'immigration dans la population

Il n'y a pas beaucoup de centres munis de programmes pour l'établissement de réfugiés francophones au Nouveau-Brunswick.

~~7.5. — Loi sur l'Éducation~~

~~7.5.1. — Discussion au sujet du partage d'information avec les CÉD anglophones~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

~~7.5.2. — Demande de l'AFPNB~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

~~7.5.3. — Demande de paiement de Cyrille Sippley~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

7.6. Rémunération

7.6.1. Compilation des données obtenues sur la rémunération dans les différents territoires et provinces

Un document compilant les données obtenues sur la rémunération dans les différents territoires et provinces a été produit. La FNCSF le bonifiera en y ajoutant la rémunération des conseils anglophones. Le document ébauche actuel sera partagé avec les CÉD afin d'obtenir leur rétroaction et pouvoir ensuite rédiger la mise en contexte.

Il est suggéré que la rémunération de la présidence de la FCÉNB soit au même montant que la présidence du CÉD.

Résolution 2014-2015/52

Il est dûment proposé et appuyé

À titre d'information, une lettre sera envoyée au CÉD indiquant que les négociations pour la

rémunération des membres des CÉD avec le comité bipartite seront sur les termes suivants :
Que la rémunération des conseillers d'éducation demeure à 3000\$, celle des présidences des CÉD à 6000\$, et ajouter à cette rémunération des frais de représentation de 75\$ pour une réunion de moins de 4h et 150\$ pour une réunion de 4 h et plus.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.7. Formation des membres

Ce point est discuté dans la mise à jour du comité du congrès et celui de l'Académie des élus.

8. Rapport des représentants des réseaux et comités

8.1. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

~~8.1.1. Changement de structure au MÉDPE~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

8.1.2. Compte-rendu des discussions de la réunion du 21 avril 2015

Les sujets suivants ont fait l'objet de discussions lors de la réunion du comité bipartite du 21 avril.
La Loi sur l'éducation : Un sommaire de l'avis légal reçu par le MÉDPE sur le document de demandes de changements à la Loi pourra être rédigé.

La Loi sur les services à la petite enfance : Une équipe bilingue travaille à la rédaction de changements à la loi suite à l'avis légal reçu.

Élection 2016 et Académie des élus ont été discutés.

Manuel des CPAÉ : il est choisi de retravailler le document créé en 2009 plutôt que de traduire le manuel anglophone.

Prix d'Excellence : discussions sur des changements potentiels au format du Prix d'Excellence en éducation.

8.2. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

Les membres du CA discutent de la situation qui s'est déroulée lors de la dernière réunion du Forum d'organisme qui s'est tenue à Grand-Sault et du vote de non-confiance envers la présidente de la SANB. Ils sont d'avis que ce vote de non-confiance n'a pas d'impact direct sur les opérations de la FCÉNB, et ils donnent la latitude aux représentants qui y seront de prendre les décisions qu'ils jugent appropriées.

8.3. Réseau des ayants droit

Le représentant n'est pas présent.

8.4. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB

Le congrès se tiendra les 2, 3 et 4 octobre au Best Western de Bathurst sous le thème « L'éducation francophone : un projet de société »

~~8.4.1. Position des CÉD sur la participation des CPAÉ au congrès~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

~~8.5. Comité pour mode de fonctionnement de la FCÉNB~~

~~8.5.1. Processus d'élection de la présidence~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

8.6. Comité de financement de la FCÉNB

Ce comité est en suspens.

8.7. Comité Prix Reconnaissance

La Fédération des caisses populaires acadiennes commandite le prix Reconnaissance 2015. Le comité se réunit pour la sélection du récipiendaire du Prix le 17 juillet.

8.8. FNCSF

8.8.1. Rapport du représentant

La planification stratégique de la FNCSF est complétée et sera présentée lors de l'AGA. La FNCSF s'inquiète du départ de plusieurs directions générales de district scolaire à travers le Canada.

La FNCSF donnera un appui au NB dans le renvoi à la cour d'appel sur les autobus scolaires.

8.8.2. Annuaire de l'éducation en français 2015-2016

La FCÉNB n'achètera pas d'espace publicitaire dans l'annuaire de l'éducation en français au Canada 2015-2016.

8.8.3. Fondation Éduquer en français – Appel d'offres

Les CÉD devraient avoir reçu une demande de la part de la FNCSF pour qu'ils apportent un objet de 250\$ par CÉD pour l'encan silencieux qui finance la fondation Éduquer en français.

La FCÉNB ne peut soumettre un projet dans le cadre d'appels d'offres. Ces projets doivent être soumis par un DSF ou une association de parents.

8.9. Table 2026

Il n'y a pas eu de réunion depuis plusieurs mois.

9. Rapports des diverses représentations

9.1. CODAC-NB – Discussion sur la situation de l'éducation et de la formation des adultes au NB et au Canada, 26 mars

Les résultats d'une consultation menée par le RÉSDAC (Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences) et l'ICÉA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) sont partagés avec les participants de cette rencontre du CODAC-NB. Ils ont dressé le portrait de la situation de l'éducation et de la formation des adultes, et ont identifié les obstacles au développement des capacités et des compétences chez les adultes francophones des communautés francophones en situation minoritaire.

9.2. Rencontre du ministre de l'ÉDPE pour la révision stratégique des programmes

La présidence de la FCÉNB et des CÉD ont été invités à une séance de consultation par le ministre Rousselle. Les résultats de cette consultation qui seront divulgués en décembre. Les présidents des CÉD et de la FCÉNB étaient présents ils se questionnent sur la pertinence de cette consultation.

10. Correspondance

10.1. Lettre du CÉD Nord-Ouest au sujet de la couverture et des recours des conseillers d'éducation

Il est suggéré d'ajouter une assurance responsabilité dans la rémunération des conseillers d'éducation. Cette suggestion sera communiquée au comité bipartite.

Les conseillers d'éducation peuvent être couverts sous Travail sécuritaire NB comme les conseillers municipaux le sont, une lettre l'indiquant devrait être reçue bientôt.

Il est suggéré d'envoyer une lettre au CÉD Nord-Ouest que le travail à ce sujet ce poursuit.

10.2. Intervention à la Cour d'appel pour le renvoi sur la constitutionnalité des autobus scolaires unilingues

La question sur laquelle la Cour d'appel devra se prononcer a été annoncée. Les 3 CÉD seront intervenants.

Suite à une recommandation de Me Doucet la FCÉNB ne sera pas intervenante à la Cour d'appel. Toutefois, elle continuera a être inclus dans les conversations.

~~10.3. — MACS NB — Le mieux être pour réduire l'empreinte du diabète et Le Réseau MACS Vol 12 — Numéro 1~~

Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

~~11. Entérination des vice-présidences de la FCÉNB~~
Ce point a été abordé lors de la réunion du 29-30 mai 2015.

12. Site internet de la FCÉNB en construction

Il n'y a pas de connexion internet pour voir le nouveau site de la FCÉNB qui est en construction. Le lien sera envoyé aux membres pour qu'ils y jettent un coup d'œil.

13. Messages clés du CA pour les médias

Il n'y a pas de messages clés pour les médias.

La rencontre est levée à 14 h 30.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire